

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU l'arrêté du 14 août 2023 nommant Monsieur Pierre RICHEFORT chef du service des stages à compter du 1^{er} septembre 2023 ;
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature,

Déclare donner, à compter du 9 octobre 2026, délégation de signature à Monsieur Pierre RICHEFORT, chef du service des stages à l'École nationale de la magistrature pour signer, de façon permanente, et dans son domaine de compétence :

- Tous les bons de commande dans la limite de 10 000 € TTC
- La validation dans l'outil Sirep@Net de tous les engagements juridiques, sans limitation de montant, résultant d'une décision validée par l'ordonnateur
- Le certificat du service fait
- Les ordres de mission du personnel de son service
- Les certificats administratifs et attestations diverses

La précédente délégation de signature donnée à Monsieur Pierre RICHEFORT le 7 septembre 2020 sera maintenue et ce, jusqu'à son remplacement au poste de chef du service des recrutements et de la validation des compétences.

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026

LE MANDATAIRE

Pierre RICHEFORT

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE PAR INTÉRIM

Haffide BOULAKRAS

Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et
Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99
www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles
spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21